



## L'Arteparc entre en orbite à Lille-Lesquin !

Par Aurélien Jouhanneau

Évoquer Rev3, c'est aussi évoquer l'Arteparc. Développé par la foncière et le promoteur Artea pour un investissement de 100 M€, ce parc tertiaire de dix hectares concentrera, à l'horizon 2020, 2 000 salariés répartis sur 25 bâtiments à énergie positive offrant 45 000 m<sup>2</sup> de bureaux et de surfaces mixtes. Si trois ensembles ont été livrés depuis juillet 2015, deux nouveaux édifices de 7 500 m<sup>2</sup> seront achevés cet été et accueilleront entre autre le Crédit du Nord et Expedito.

Idéalement situé à moins d'un kilomètre de la sortie de métro des 4 Cantons, à l'entrée de Lesquin, l'Arteparc nourrit de grandes ambitions en matière de développement durable. Des centrales solaires, isolation thermique, architecture bioclimatique, climatisation solaire, ventilation double flux... permettront aux propriétaires et locataires de réduire d'au minimum 50 % leurs charges. Le loyer pratiqué sera de 145 €/m<sup>2</sup>. « Le but est d'avoir un niveau d'autoconsommation le plus haut possible avec des bâtiments très performants » déroule **Philippe Baudry**, PDG d'Artea qui veut faire de Lille-Lesquin le premier parc tertiaire de « troisième génération ». « Nous pourrions réellement stocker de l'énergie à partir de 2017 lors

de la livraison de nouveaux édifices. Ce qui permettra de répondre à 70 voire à 80 % des besoins énergétiques de chaque bâtiment grâce à l'autoconsommation » précise-t-il.

Au quotidien, les utilisateurs d'Arteparc pourront connaître leur propre consommation énergétique grâce au système « *Greenview* ». Ce dispositif, rendu possible grâce à des capteurs installés dans les bâtiments, mesurera les comportements des utilisateurs et les comparera entre eux. Mais au-delà de ce procédé, Artea mise sur la pédagogie et l'individu. « *Même avec la meilleure technologie au monde, le comportement humain reste le facteur essentiel dans la consommation énergétique d'un édifice* » justifie Philippe Baudry.

Pour autant, la foncière a dû abandonner une partie ambitieuse du projet Lille-Lesquin, le « *smart grid* ». « Avec ce dispositif, la finalité était d'échanger l'électricité entre les bâtiments suivant leurs besoins. Mais avec l'aménagement public d'une ligne de bus traversant le site, la législation ne nous permet pas de mettre en place ce procédé », regrette le PDG d'Artea. Ce qui n'empêchera toutefois pas une mise en orbite réussie pour l'Arteparc de Lille-Lesquin ! **BI**

